

la région qui s'étend entre la contrée montagneuse de l'ouest et la grande étendue escarpée du Bouclier Canadien. Les Basses Terres Laurentiennes sont bordées par les Hautes Terres Laurentiennes et les monts Apalaches. Enclavée dans les confins du Bouclier Canadien et longeant la rive sud de la baie d'Hudson se trouve la "zone argileuse". Elle occupe une partie du bassin qui fut submergé pendant la période glaciaire et recouvert d'une couche d'argile, laquelle nivela sa surface et enterra la plus grande partie des roches dont elle était parsemée. Depuis lors, son relief n'a été que légèrement modifié par les cours d'eau qui s'y sont frayé un passage.

Deux cartes orographiques, consacrées l'une à l'est et l'autre à l'ouest du Canada, avec indication des altitudes, se trouvent aux pages 6 et 8 de ce volume.

**Bouclier Canadien.**—La portion de la surface précambrienne du continent, qui forme une grande partie du Canada, a une superficie d'environ deux millions et demi de milles carrés. Sa limite septentrionale traverse l'archipel arctique; son extrémité orientale passe au delà de l'île Baffin et du Labrador et atteint la dépression constituée par la vallée du Saint-Laurent, un éperon traversant cette vallée à l'extrémité inférieure du lac Ontario, pour aller rejoindre les monts Adirondacks dans l'état de New-York. Sa limite méridionale se détache de l'éperon situé à l'ouest de la baie Georgienne, longe la rive nord du lac Huron et encercle presque exactement l'ancienne dépression qui sert de lit au lac Supérieur. Sa lisière occidentale part du lac des Bois et du lac Winnipeg, se dirige vers le nord-ouest jusqu'à la rive ouest du lac Athabaska et passe à travers les bassins qu'occupent le Grand Lac de l'Esclave et le lac du Grand Ours, rejoignant l'océan Arctique à l'est du delta du fleuve Mackenzie. Dans ses détails, la surface du Bouclier Canadien est irrégulière, mais considérée en bloc, elle représente la formation d'une grande plaine déprimée vers son centre et vers le nord et légèrement relevée à ses extrémités est et sud, où elle se termine par un escarpement extérieur plutôt raide. Dans sa portion orientale, l'élévation générale est inférieure à 2,000 pieds; elle est d'environ 1,000 pieds dans la plus grande partie de la plaine. Sa partie la plus élevée se trouve à son extrémité nord-est où elle présente à la mer une falaise abrupte, dont l'altitude maximum atteint environ 6,000 pieds.

**Région des Apalaches.**—Les Montagnes Vertes du Vermont se continuent au Canada par les Montagnes Notre-Dame, qui s'approchent du Saint-Laurent en amont de Québec et, s'infléchissant vers l'est, forment le promontoire montueux de la Gaspésie. Cette péninsule est surtout constituée par des élévations, qui ne sont pas, à proprement parler, des montagnes, quoique l'on y trouve quelques sommets dont l'altitude atteint 3,500 pieds. Les hauteurs du Maine et du Nouveau-Brunswick sont une prolongation des montagnes Blanches du New Hampshire, la continuité étant clairement démontrée par les plissements du roc et d'autres indices des grands mouvements du sol qui lui ont donné son relief actuel. Apparemment, la province de la Nouvelle-Ecosse occupe l'emplacement d'un de leurs contreforts, car quoique les plus hautes altitudes de cette province ne dépassent guère 1,500 pieds, la structure du roc indique que cette région était montagneuse à une époque géologique qui n'est pas très ancienne.

**Basses Terres Laurentiennes.**—La partie sud de l'intérieur du continent consiste en une plaine de bas relief, limitée à l'est par les monts Apalaches, à l'ouest par les Cordillères et au nord par le plateau Laurentien. Dans sa portion canadienne, cette plaine est connue sous le nom de Basses Terres Laurentiennes; elle s'étend depuis les environs de la cité de Québec jusqu'au lac Huron, ayant une longueur de 600 milles et une superficie de 35,000 milles carrés. La largeur de